



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

14.500 m	de talus repérés sur emprise communale pour plantations
6.300 m	de haies plantées
235 ha	de couverts faune suivis au niveau agronomique
95 ha	d'aménagements faune contractualisés en zone agricole *
50 ha	d'aménagements faune contractualisés en zone forestière *
73 ha	de nouvelles MAEC contractualisées
56 ha	de couverts COA1/COA2 contractualisés*
47	audits de territoire de chasse
31,5 ha	de couverts faune installés
15	animations scolaires
9	formations et visites de terrain
6	suivis ornithologiques
6	dossiers de demande de subvention de plantation de haies
6	webinaires
4	perdrix équipées d'une balise GPS
2	capsules vidéo
3	fiches techniques
1	mare creusée
1	conseil cynégétique cartographié

* Ces aménagements sont contractualisés dans le cadre de la compensation éolienne et seront installés lors de l'obtention des permis de construction des projets éoliens auxquels ils sont liés.



PLAINE D'AVENIR



Depuis ses débuts, Faune et biotopes mène des animations de territoires ruraux en vue d'y développer le maillage écologique, avec la collaboration de nombreux acteurs locaux. Ces démarches se sont poursuivies par le projet Plaine d'Avenir, soutenu par le SPW, sur une zone de 2000 ha centrée sur la Commune de Ramillies. Les actions suivantes ont été menées sur cette zone de projet :

- 52 agriculteurs rencontrés sur la zone de projet et sensibilisés à la nécessité de préserver et développer le maillage écologique en zone agricole. Parmi ceux-ci, 45 s'engagent dans la mise en place de mesures concrètes pour la faune sauvage ;
- 73,66 ha de MAEC : dont notamment 45.7 ha de bandes et parcelles aménagées et 15,5 ha effectifs de céréales qui restent sur pied l'hiver, 4,85 km de haies et alignements d'arbres et 2 mares en promesses d'engagement par les agriculteurs rencontrés ;
- 3 communes engagées dans le projet. Mise en place de 4 haies sur talus communaux, pour un total de 980 m ;
- recherche de collaborations gagnant-gagnant, notamment entre les agriculteurs et les chasseurs, pour amplifier le déploiement et faciliter la gestion des aménagements favorables à la faune sauvage ;
- 15 territoires de chasses actifs sur la zone de projet accompagnés, par des conseils techniques (7 audits de territoires de chasse), un encadrement scientifique (6 relevés pour l'indice kilométrique d'abondance (IKA), dont 5 réalisés par les chasseurs eux-mêmes) et retour sur les tableaux de chasse ;
- 2 Groupements d'Intérêts Cynégétiques initiés avec les 15 territoires engagés ;
- une Charte d'engagement à destination du chasseur créée et utilisée par les 15 territoires et par le projet « Chasse & Biodiversité » ;
- 1 fiche exposant le concept de « Réserve de chasse » mise en ligne et des zones de réserves fixes établies par 2 chasseurs engagés ;



PLAINE D'AVENIR (SUITE)



- 1 animation de sensibilisation à la faune des plaines développée (2 périodes de 50 min) et testée dans 15 classes-5 écoles (1-6ième primaire) ainsi qu'un dossier pédagogique ;



- création d'une balade didactique de sensibilisation sur la faune des plaines (en ligne sur Cirkwi, 6 panneaux de sensibilisations sur le terrain et 1 roadbook) ;



- Plaine d'Avenir c'était aussi : 2 IKA de sensibilisation pour le grand public, 2 Articles dans le Sillon Belge et la revue ELEVEO, lettres d'informations périodiques, 3 séminaires (Gembloux Agro-Bio-Tech, La Reid, ULiège), 1 interview lors des plantations sur talus communaux à Ramillies.



COMPENSATION DE PROJETS ÉOLIENS



Les éoliennes ont un impact supposé sur la conservation de certaines espèces. Pour compenser ces impacts, des zones de refuge et d'alimentation doivent être installées dans les plaines agricoles ou les zones forestières adjacentes aux éoliennes. Faune & Biotopes accompagne les agriculteurs et les propriétaires concernés par ces compensations.

En 2021, contractualisation de :

- 0,73 ha de bandes enherbées
- 56,15 ha de COA1/COA2
- 18,77 ha de conversion résineux - feuillus
- 8,38 ha de désenrésinement de fond de vallée
- 28,17 ha de fauches séquentielles
- 2.724 m de haies
- 18,56 ha d'îlots de vieillissement
- 2,8 ha de lisières étagées
- 9,4 ha de prairies extensives
- 1,8 ha de reboisements
- ... et quelques mares et plots à alouettes



PROJET WWF : LE CHAT FORESTIER



Le WWF a mis en évidence, via une étude scientifique, la nécessité de redéployer un réseau de haies avec pour rôle emblématique la restauration de couloirs de dispersion pour le Chat forestier. Cette analyse a permis d'identifier des zones d'actions prioritaires idéales pour l'implantation de haies nécessaires à la restauration d'un réseau écologique fonctionnel pour l'espèce. Ainsi, la zone située entre le massif des Hautes-Fagnes et le Limbourg belgo-néerlandais a été particulièrement étudiée afin de tenter de permettre à l'espèce de se déplacer entre ces deux massifs boisés importants.

Afin d'initier la mise en œuvre de ces objectifs de restauration, le WWF a mandaté Faune & Biotopes asbl pour :

- identifier les propriétaires ou agriculteurs ayant du potentiel pour l'implantation de haies ;
- le démarchage de ceux-ci (présentation du projet et formulation de propositions de plantations) ;
- l'accompagnement des propriétaires convaincus (demande de subvention, etc.).

De premiers contacts ont été initiés avec 16 agriculteurs via Agra-Ost mais aucun d'entre-eux n'a abouti. De même, des contacts ont été pris avec des chasseurs locaux, sans plus de résultats positifs.

Les communes concernées par le projet et particulièrement mises en évidence par l'étude du WWF ont alors été démarchées.

Plus concrètement :

- 18 communes ont été contactées en Province de Liège, à la frontière belgo-néerlandais-allemande ;
- 9 de ces communes ont souhaité bénéficier de notre expertise, via la réalisation d'un cadastre des haies favorables au chat forestier au sein de leur territoire ;
- plus de 10 km de haies ont été proposées ainsi que plus d'1 ha de bosquets ;
- les premières plantations sont prévues sur la commune de Raeren dès cet automne 2022.



PLANTATIONS DE HAIES

Faune et biotopes apporte son expertise en matière de plantation de haies aux propriétaires, communes, agriculteurs, chasseurs, entreprises,...

- En 2021, nous avons géré plusieurs chantiers de plantations pour une longueur totale de 6.300 m
- 6 demandes de subsides DNF ont été réalisés dans ce cadre.
- Réalisation d'un cadastre des zones potentielles de plantations sur emprise communale pour les communes de Chastre et Hannut pour une longueur totale de 14.5 km.



PROJET « ENCADREMENT ET SUPPORT TECHNIQUE POUR UNE CONSERVATION INTÉGRÉE DE LA FAUNE CHASSÉE EN WALLONIE »

Le projet vise à **encourager les chasseurs wallons à s'engager dans une chasse qui soutient le rétablissement d'un équilibre habitats-espèces chassables, essentiellement en zone de plaine.** Ceci passe par :

- 1/ la sensibilisation et la formation des chasseurs aux bonnes pratiques, rendant compatibles chasse et biodiversité ;
- 2/ l'encadrement individuel des chasseurs souhaitant s'engager activement dans ces bonnes pratiques ;
- 3/ la valorisation auprès de grand public des actions menées par les chasseurs.

En 2021, le projet a mené à bien les actions suivantes:

- 40 audits de territoire réalisés ;
- 3 visites de terrain ;



- 2 capsules vidéos ;



Comment préserver la faune lors de travaux agricoles Comment compter le faisan Colchide?

- organisation de 3 webinaires ainsi qu'une séance d'informations en AG de conseil cynégétique ;



- 3 zones encadrées en vue de développer le maillage écologique ;



PROJET « ENCADREMENT ET SUPPORT TECHNIQUE POUR UNE CONSERVATION INTÉGRÉE DE LA FAUNE CHASSÉE EN WALLONIE » : SUITE

- 3 actions multi-territoires menées (suivi de population et suivi de la prédation) ;
- 3 territoires vitrines sélectionnés et accompagnés (création de nouveaux aménagements) ;
- 1 opération de repeuplement perdrix mise en route ;
- 1 brochure sur les aménagements réalisés ;



- lancement d'une newsletter «Chasse & Biodiversité» ;
- organisation de la troisième édition du concours chasseur/aménageur ;



- lancement et suivi d'un call center cynégétique ;
- 2 fiches techniques créées sur le suivi de population : lièvre et faisane.



SUVIS DES POPULATIONS

Quel est l'impact d'un parc éolien sur les populations d'oiseaux nicheurs et migrateurs?
Comment les mesures compensatoires bénéficient-elles aux espèces visées par ces mesures?

Faune & Biotopes réalise des suivis scientifiques pour apporter des réponses à ces questions.

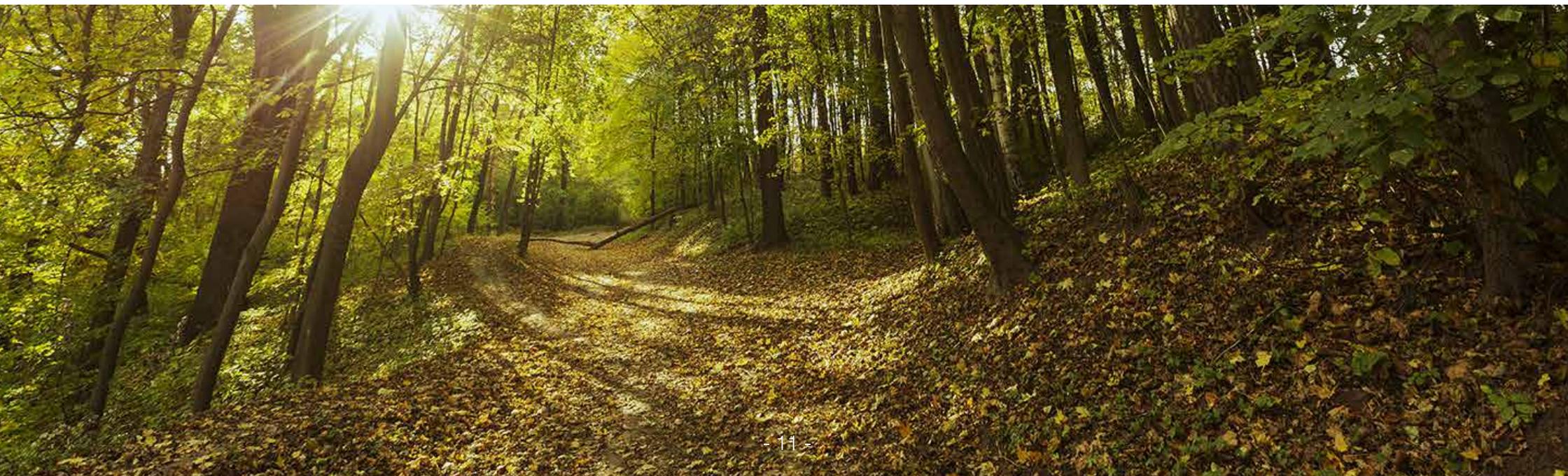
- 6 suivis ornithologiques



MISE EN ŒUVRE DES PLANS DE GESTION NATURA 2000 SUR LES SITES PILOTES :



- dans le cadre du projet Life Intégré « Belgium Nature Integrated Project », coordination générale de l'animation des sites Natura 2000 de la vallée de la Burdinale et de la vallée de la Meuse en propriétés privées pour s'assurer de la cohérence de la mise en œuvre globale du plan de gestion ;
- recherches des coordonnées individuelles pour présenter ces plans de gestion, les outils financiers et aides techniques à disposition ;
- rendez-vous avec 8 propriétaires privés ;
- collaborations avec les communes, le Parc Naturel Burdinale Meuse et le contrat rivière Meuse Aval.



FORMATIONS & SENSIBILISATION



adalia:



- plusieurs exposés donnés au sein des Conseils Cynégétiques ;
- organisation d'une journée d'échange sur les aménagements faune (MAEC, mesures compensatoires, plantation de haies) à destination d'une classe de l'Institut Eco-Conseil sur la plaine d'Acosse ;
- formation d'une journée avec théorie en salle et exercice pratique sur les haies libres pour l'asbl Le Crabe et pour Adalia 2.0.



- organisation de la Trilogie de la Perdrix : 3 soirées thématiques sous forme de webinaire ;



- installation de panneaux de sensibilisation à placer aux pieds des aménagements ;
- envoi de newsletters périodiques sur les activités de l'asbl et sur l'avancement des divers projets ;
- participation à Municipalia - Le salon des mandataires ;
- création d'un nouveau dépliant « Étude & gestion » présentant les missions de l'asbl ;



- création d'une dépliant proposant nos services dans le cadre de la compensation environnementale ;
- réimpression de panneaux de sensibilisation en collaboration avec Luminus ;
- réimpression du guide tracteur de la Faune des Plaines.

